



## **Syndicat Ouvriers et Maîtrise de l'IGN**

## **Syndicat des Personnels Techniques et Administratifs de l'IGN**

**Communiqué du 7 juillet 2015**

### **Fermeture de la base aérienne de Creil :**

**Fortes inquiétudes pour l'avenir de la prise de vue aérienne de l'IGN basée à Creil, pour l'avenir des personnels et les conséquences pour l'IGN**

Le Service des Activités Aériennes (SAA) de l'IGN, installé à Creil en bordure de la base aérienne militaire, met en œuvre les prises de vue aériennes systématiques du territoire, et d'autres sur commande. C'est un atout national indispensable au service public. Il a besoin d'être conforté. La décision du ministère de la Défense de fermer la base aérienne de Creil va priver l'escadrille des avions photographes de l'IGN de l'usage de la piste qu'elle utilisait depuis près de 70 ans, et rend impératif de trouver une solution. L'État doit prendre en compte les mesures nécessaires à la continuité et à la pérennité des activités du Service des Activités aériennes de l'IGN.

#### **L'enjeu est de taille**

Les photos aériennes constituent l'information de base qui permet de constituer et de mettre à jour les principales bases de données d'information géographique de l'IGN, en métropole comme dans les DOM et TOM. Ces informations sont indispensables au suivi des évolutions pour l'aménagement du territoire, l'évolution des forêts, l'occupation du sol, la cartographie de l'utilisation des parcelles agricoles exigée par l'Europe pour la répartition des aides de la PAC, les prises de vue urbaines à très grande échelle, etc. L'escadrille de Creil effectue environ 1600 heures de vol par an. Le potentiel actuel de 4 avions est bien adapté à cette activité.

Les avions de l'IGN interviennent également avec un faible délai de prévenance pour évaluer des événements exceptionnels (extension des inondations à la demande du SHAPI, marées noires...), ce qui permet d'améliorer la prévention. Des campagnes (cartographies thermiques pendant un temps, cartographie de l'éclairage artificiel...) permettent de développer des techniques nouvelles, et s'inscrivent dans la démarche de maîtrise de l'énergie.

L'intégration très poussée de l'activité de prise de vue aérienne à la chaîne de traitement des données (récupération des données dès l'atterrissage de l'avion, chaînes logicielles intégrées, équipes en forte synergie en terme de statut et de formation, partageant la même culture technique, en contact permanent) permet une haute qualité technique, des gains importants d'efficacité, des délais de production très court et enfin une capacité d'intégration des innovations importante et aussi une grande disponibilité, appuyée sur le fort engagement des personnels.

Les prises de vues réalisées par externalisation en différentes occasions ont posé assez fréquemment des problèmes, sources de surcoûts, de reprises, et de difficultés techniques.

D'autres moyens de prise de vue se développent et sont utilisés par l'IGN : prise de vues satellitaires et maintenant drones. Dans l'état de l'art actuel, ils sont complémentaires, représentent un apport mais ne remplacent pas la prise de vue aérienne. Au contraire, le nombre d'heures de vol a fortement augmenté ces dernières années.

### **Le SAA comprend actuellement 52 agents, un effectif très tendu.**

La pérennité des personnels fonctionnaires et ouvriers d'État du SAA dans leur activité permet un haut niveau de qualification et le développement d'une expertise reconnue. La baisse des effectifs a conduit à organiser des polyvalences et complique l'organisation du travail. De nouvelles suppressions de postes seraient très problématiques.

### **Des évènements qui mettent en danger le SAA et risquent de déstabiliser l'IGN**

L'annonce par le MINDEF de la fermeture prévue de la piste pose de manière aiguë à brève échéance (actuellement, la date du 1er septembre 2016 est avancée par le MINDEF) la question de la continuité du service public, à commencer par la campagne de PVA de l'année 2016. Et cela, quelles que soient les alternatives à moyen terme (reprise d'une activité civile sur la piste de Creil, ou déménagement sur un autre site)

Une mise en défaut de l'IGN toucherait en premier lieu l'application des directives européennes de la PAC, mais bien entendu également l'ensemble des autres activités relevant de la mission statutaire de l'établissement, que ce soit la prise de vue systématique ou l'exécution de contrats ponctuels.

Pour les personnels, toute solution doit impérativement permettre de garantir la cohérence des équipes et le maintien des qualifications.

Un déménagement à longue distance fait courir un grand risque de diminution massive des effectifs du service et de perte de compétences-clés, auquel s'ajouteraient tous les problèmes de reclassement des personnels ou de départ d'agents de l'IGN. Le SAA a déjà été fortement touché par les diminutions d'effectifs que subit l'IGN et qui vont se poursuivre (84 suppressions d'effectifs programmées sur la période 2015-2017)

Le travail de l'ensemble des personnels de l'IGN serait déstabilisé et plus particulièrement celui des agents qui mettent en œuvre la chaîne de production de l'information géographique à l'IGN.

**Les syndicats CGT de l'IGN alertent aujourd'hui les tutelles ministérielles sur la gravité de cette situation. Des solutions existent et des mesures peuvent et doivent être prises.**

1) Dans tous les cas, à titre transitoire, le ministère de la défense doit assurer la possibilité pour l'IGN d'utiliser la piste aérienne, et donc maintenir les moyens d'aide à la navigation, jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit assurée.

2) La meilleure solution pour l'IGN serait que la piste de Creil devienne civile et puisse donc être utilisée. Des projets dans ce sens existent dans le cadre du développement du bassin d'emploi, sachant que la fin de la base militaire entraîne la perte de plus de 600 emplois (Voir l'étude d'impact menée par l'INSEE). Nous soutenons les projets de récréation d'une activité aérienne civile sur ce terrain et nous demandons au ministère de l'Écologie de les appuyer.

3) Si cela n'aboutit pas, nous préférons le projet d'un déménagement sur l'aéroport de Beauvais tout proche, qui permettrait de maintenir la cohérence du service et le niveau d'activité. Cela minimiserait fortement voire rendrait sans objet les déménagements de personnel. Mais en plus, cette solution offre deux avantages structurels : une économie dans la gestion des vols nécessaires à la couverture de la partie Nord de la France métropolitaine en relation avec les conditions météo et une proximité avec la portion centrale de l'IGN à Saint-Mandé.

Le coût d'investissement estimé d'une telle opération n'est pas négligeable, mais pas démesuré, sans commune mesure avec le coût social et économique pour la communauté nationale d'un démantèlement de l'activité aérienne.

**Il y a urgence** : l'IGN est un élément majeur et sans équivalent du service public français, une référence internationale dans le domaine, un atout indispensable pour la souveraineté et pour le développement du pays, pour de multiples activités et pour l'emploi. Il serait inadmissible de le déstabiliser gravement, d'amoinrir ses capacités pour des raisons parfaitement circonstanciées et l'obsession d'économiser quelques millions d'euros.

**Contacts :**

- Pierre THOMAS (secrétaire CGT PTA IGN) : 07-86-28-45-93
- Olivier DELBEKE (secrétaire adjoint CGT OM IGN) : 06-81-86-53-78
- Michel CARON (Base de Creil) : 06-51-75-85-52

**CGT PTA de l'IGN** : 73, avenue de Paris – 94165 Saint Mandé Cedex / Courriel : [cgt-pta@ign.fr](mailto:cgt-pta@ign.fr)

**CGT OM IGN** : 73, avenue de Paris – 94165 Saint Mandé Cedex / Courriel : [cgt-om@ign.fr](mailto:cgt-om@ign.fr)